

ALAE

ALAIN SAVARY

ELEMENTAIRE

Un petit livret pour un bien-vivre ensemble facile !

Horaires de l'alae

07h30/08h30 11h30/13h45 16h/18h30

Mail : AlainSavaryPrimaire.CLAE@mairie-colomiers.fr

05.61.63.50.24

« Toutes les grandes personnes ont d'abord été des enfants mais peu s'en souviennent »

Antoine de Saint Exupéry

L'équipe permanente

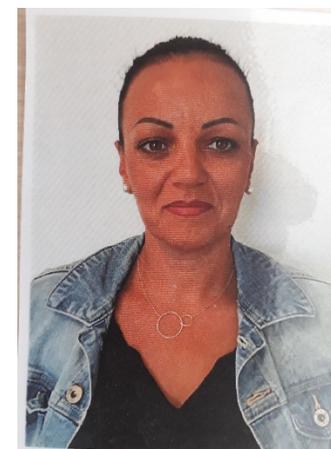


Directrice :
OBERT Aurélie

Directeur adjoint :
En cours de recrutement



Animatrice centre
MARQUIE Véronique



Animatrice centre
CLUZEL Johanna

Les objectifs pédagogiques

LA RÉUSSITE SCOLAIRE ET LE RENFORCEMENT DU « BAGAGE CULTUREL » DES ENFANTS ET DES JEUNES

-Faire que les ALAE soient les acteurs éducatifs privilégiés de la commune au sein de l'école

-Prendre en compte le socle commun de connaissances, de compétences et de culture (SCCC) dans la rédaction des projets ALAE

LE BIEN-ETRE DES ENFANTS : CREER LES CONDITIONS DE BIEN-VIVRE, DE MIXITE ET D'ACCUEIL DES ENFANTS A BESOINS SPECIFIQUES SUR LES TERRITOIRES

- Garantir les différentes sécurités de tous les publics
- Créer les conditions d'accueil pour des structures inclusives

L'EMANCIPATION : CITOYENNETE ET DEVELOPPEMENT DURABLE

-Créer une dynamique collective autour du développement durable.

-Permettre à l'enfant de vivre la citoyenneté sous différentes formes.

SOUTIEN AUX FAMILLES

- Mettre en œuvre les principes du Service Public
- Tendre vers la cohérence éducative avec les familles

Les espaces ALAE

Aux vues des contextes sanitaires existants depuis 18 mois, nous avons dû repenser les espaces afin que chaque groupe bénéficie des mêmes propositions que lors d'un fonctionnement en décroché. Ainsi la répartition des salles s'est faite en fonction du nombre accueilli et de la tranche d'âge.

Salles des CP/CE1

La salle possède plusieurs espaces de jeux : lego, kapla, maîtresse, dinette, voiture, poupée. Les activités manuelles seront réalisées en salle IMA. En zen, l'animateur est en proposition d'activités autour de la thématique de la salle : lecture de contes, kamishibai, discussions animés et une table pour les jeux de société. Les enfants ont la possibilité de se reposer ou de discuter calmement entre eux s'ils le souhaitent.

Salle des CE2

Salle multi-activités. Un animateur est en activité mené, l'autre animateur est en accompagnement de la salle.

Les enfants ont la possibilité d'emprunter un livre pour le temps calme « Silence on lit ».

Salles des CM

Un système de « bar à jeux » a été mis en place pour faciliter l'autonomie des enfants ainsi que le respect des jeux empruntés. Ils se notent sur un cahier pour prendre un jeu et le rendre.

Les enfants ont la possibilité de se reposer ou de discuter calmement entre eux s'ils le souhaitent. Un espace jeux de construction est aménagé pour ceux qui le souhaitent.

Les activités « artistiques » sont en salle Créa.

Les Extérieurs

Plusieurs espaces délimités sont à disposition des enfants : espace jeux libres, espace jeux menés.

Cuisine

Les enfants accompagnés d'un animateur peuvent faire des activités cuisine.

Salle tranquillité et bien-être

Les enfants peuvent s'allonger et se reposer si le besoin s'en fait sentir ou bien discuter sur des thématiques choisies par eux dans l'espace papote. Cet espace permet également aux enfants en situation de conflits d'avoir un espace privilégié pour les résoudre.

Espace devoirs

Chers parents,

L'espace devoirs cette année reprendra au plus tard le 27 septembre. Nous conservons le cloisonné par groupe de niveaux également sur l'espace devoirs.

Si votre enfant souhaite faire ses devoirs sur le temps ALAE, il a la possibilité de s'y rendre en se faisant noter auprès de l'animateur référent de son groupe sur le temps méridien.

L'inscription n'est valable que le jour même.

Cet espace est ouvert de 16h15 à 17h15 et est assurée par une enseignante de l'école. La liste d'inscrits du jour sera affichée à l'accueil de chaque groupe.

15 places seront disponibles quotidiennement pour chaque groupe.

| | | | | |
|-------------|--------|---------|--------|----------|
| Créneau | Lundi | Mardi | Jeudi | Vendredi |
| 16h15/16h45 | CP/CE1 | CP/CE1 | CE2 | CMI/CM2 |
| 16h45/17h15 | CE2 | CM1/CM2 | CP/CE1 | CP/CE1 |

Espace goûter

Cette année au vu du contexte sanitaire, les enfants goûteront dans leur classe respective. Merci de fournir une boîte à goûter au nom de l'enfant. Les enfants inscrits à l'espace devoirs goûteront également avant. Voici une idée de goûter équilibré à fournir après une journée bien remplie !



Infos pratiques

Temps de transition et de responsabilités

communes avec l'école : **8h20/8h30, 13h30/13h45.**

Merci de noter que pour des raisons de sécurité et dans un souci de transfert de responsabilités serein, les enfants inscrits à l'ALAE ne pourront être récupérés qu'à partir de 16h15.

Départ anticipé

En cas de départ anticipé pour motif de RDV médical, merci de nous avvertir en amont par mail à l'adresse indiquée sur le livret.

Pour tout départ sur le temps ALAE entre 11h30 et 13h30, le retour se fera, coté école à partir de 13h35.

INFOS ALSH

Les enfants scolarisés sur Savary élémentaire dépendront du Centre de Loisirs George Sand les mercredis.

Horaires d'ouvertures : 07h30/18h30.

Centre de loisirs cabirol : 05.61.15.31.55 (lundis, mardis, jeudis, vendredis)

Centre de loisirs George Sand : 05.61.63.50.43 le mercredi

CADRE SANITAIRE

- **Activités physiques et sportives**

Les activités physiques et sportives sont autorisées en intérieur et en extérieur.

- **Fermeture des classes**

La règle de la fermeture de la classe pour une durée de 7 jours dès le premier cas positif continuera à s'appliquer dans les écoles.

- **Le lavage des mains**

Le lavage des mains doit être réalisé, a minima :

- à l'arrivée dans l'école ou l'établissement ;
- avant et après chaque repas ;
- avant et après les récréations ;
- après être allé aux toilettes ;
- le soir avant de rentrer chez soi ou dès l'arrivée au domicile.

- **L'aération et la ventilation des classes et autres locaux**

Une aération d'au moins 5 minutes doit également avoir lieu toutes les heures.

- **Le port du masque**

Le port du masque est obligatoire dans les espaces clos et les règles relatives au port du masque en extérieur en population générale sont respectées.

- **La limitation du brassage des élèves**

La limitation du brassage entre élèves de groupes différents (classe, groupes de classes ou niveau) est requise.

- **Les règles de distanciation physique**

La distanciation physique doit être maintenue entre les élèves de groupes différents (classes, groupes de classes ou niveaux).

- **Le nettoyage et la désinfection des locaux et matériels**

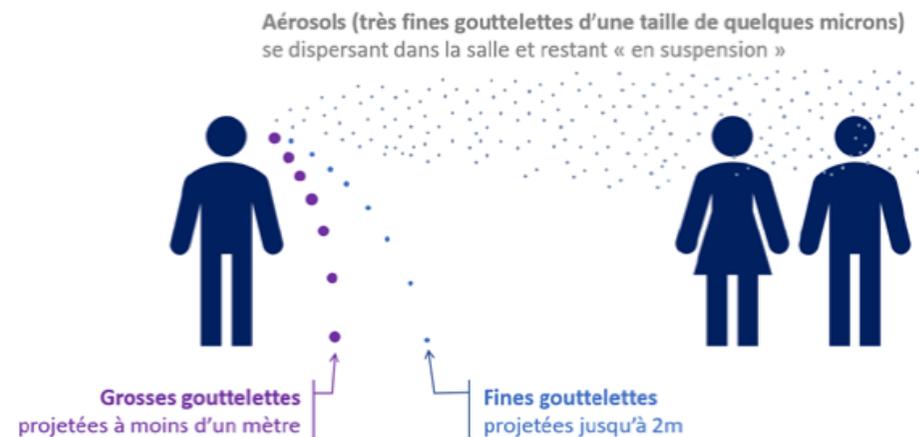
Au moins une fois par jour.

Les tables du réfectoire sont nettoyées et désinfectées, a minima, après chaque service.

- **La restauration scolaire**

La stabilité des groupes est recherchée et, dans la mesure du possible, les mêmes élèves déjeunent tous les jours à la même table dans le premier degré.

- **Rappel des modes de transmission de la COVID-19**



L'inhalation d'aérosols contenant des virus SARS-CoV-2 est un des trois modes de transmission de la COVID-19. Elle se produit essentiellement dans les espaces clos. Les aérosols – des gouttelettes de diamètre inférieur à 0,01 mm – peuvent rester suspendus dans l'air pendant plusieurs heures.